N° 183 Mars 2018

LA GAZETTE

«Restons à cheval pour garder les pieds sur terre»

www.13acheval.fr

Bulletin trimestriel de l'Association « 13 à Cheval» (Association 1901)
Siège : Chez Alain ARMILANO 697 Chemin du valla de Rigon - La Bastide Blanc
13720 LA BOUILLADISSE Tél : 04 42 62 33 06 E mail : 13hval@orange.fr Site www.13acheval.fr

L'édito

Au moment où je boucle mon édito, à l'extérieur le soleil brille et la température affiche 15°.

Mais ne nous réjouissons pas trop vite, le printemps n'a pas encore pointé le bout de son nez, même si nous profitons de ce beau temps pour allez balader. Vous trouverez d'ailleurs, à l'intérieur de cette nouvelle gazette, les fiches descriptives de nos prochaines randos.

Nous vous proposons des «traditionnelles» et comme vous êtes demandeurs, nous avons mis au programme des journées perso à thème... qui remportent un franc succès.

Mais restons modeste !!

Vous pourrez aussi lire les comptes rendus des dernières randos, pour ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir les faire.

Vous avez pris maintenant l'habitude des relances hebdomadaire, pour «Les Prochaines Randos» et vous pouvez, comme certains, vous inscrire à l'avance sans attendre le dernier moment. Si vous avez un compte «Avoir» c'est bien pratique, puisqu'avec un mail vous pouvez réserver plusieurs randos et moduler en fonction de la météo. Nous annulons ou reportons une rando s'il fait mauvais temps, et dans ce cas je ne prélève pas sur votre compte. Plus de chèque à gérer ou bien qui arrive en retard à cause du courrier.

Vous trouverez également joint le programme du 1er semestre 2019, qui a été légèrement modifié. Ce qui va vous permettre de faire des projets jusqu'en juillet.

Alors bonne lecture et à vos stylos...
Mthé ARMILANO

Hommage

Vous avez été très nombreux à rendre un dernier hommage à notre ami Bruno, parti trop tôt. Sandrine remercie tous ceux qui par leur présence et leur message, lui ont témoigné leur sympathie.

L'activité de l'association

«Les Rois» à St Chamas de Marc et Muriel VINAI - Dimanche 6 janvier 2019

Hâte de me remettre en selle, je remercie Gérard, de me prêter Portos.
Six heure, le réveil sonne, 7h30 nous partons avec Alain et les chevaux.
Un café et des gâteaux nous attendent... un grand merci a Muriel. De quoi nous donner des forces pour notre matinée. Malgré un fort mistral, les courageux cavaliers prennent le chemin en direction de Cornillon Confoux avec l'aide de Marc, et sa joie de vivre, nous ne pouvons être que motivé.
Nous avons pu contempler des Bories en route. Nous nous posons vers 13h à St Chamas, chez Muriel et Marc, où un accueil chaleureux nous attend, ainsi qu'un bel apéritif au vin chaud. Un vrai délice et une merveilleuse idée pour se réchauffer.
Place aux grillades et «rigolades». N'oublions pas, en ce jour d'Epiphanie, les gâteaux des Rois et le cidre. Et l'occasion de fêter l'anniversaire de Patricia et Philippe dans la joie et la bonne humeur.
La reprise est dure après ce bon repas et ce grand froid. Nous retournons vers la case départ. Encore une fois, j'ai passé un merveilleux moment. Merci beaucoup à Muriel et Marc de nous avoir si bien reçu.
Merci à tous.

Laurie

L'INSTANT PUB

L'activité de l'association

Journée Perso à Velaux de Alain VIAN - Dimanche 27 janvier 2019

C'est donc 15 cavaliers bien décidés à braver le froid qui se sont retrouvés ce dimanche 27 janvier pour partager un beau moment en compagnie de leur fidèles destriers.
Nous partons de chez Alain Vian à Velaux, vers 9h30 direction Rognac et abord de Vitrolles.
Quelques montées et descentes plus tard, nous voici fin prêt à pique niquer sur les rochers, avec, en supplément une très belle vue.
Retour à 15h30 à Velaux, après un coup à boire il est déjà temps de rentrer.
Mis a part quelques passages de notre ami le Mistral, nous avons eu beau temps.
Randonnée plus qu'agréable, convivialité et joie de vivre au rendez vous.
Je remercie Nicole et Alain de nous avoir reçu chez eux et de nous avoir guidé.
Je remercie également toute l'équipe de m'avoir supportée.
Bonsoir et à très vite je l'espère...

Léa

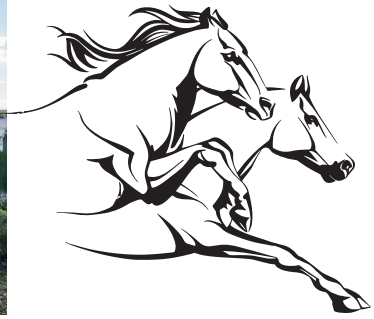

LES ACTIVITÉS DES PROCHAINS MOIS

Conditions de participation aux Randonnées de « 13 A CHEVAL »
L'association décline toute responsabilité quant aux incidents ou accidents qui pourraient survenir au cours de ses sorties, chaque cavalier restant entièrement responsable de ses faits et gestes ainsi que de ceux de sa monture. Il s'interdit tout recours de quelque nature que ce soit contre l'association et/ou ses dirigeants.
L'inscription à ces sorties sous-entend l'acceptation pleine et entière de cette responsabilité individuelle. Il devra être titulaire d'une licence F.F.E et de l'option responsabilité Civile Propriétaire d'Équidé (R.C.P.E) au nom du cheval qui participera à la randonnée.
Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un adulte ayant une décharge des 2 parents. Cette condition est impérative et le départ sera refusé à tout mineur non accompagné.
Si vous amenez une personne non membre de l'association à cette sortie, vous devez vous assurer qu'elle remplit les conditions citées plus haut. Vous en êtes pleinement responsable.
Les non-membres de l'association souhaitant participer à ses activités devront s'acquitter d'une cotisation à la journée de 5€ par personne et par jour. La photocopie de la licence leur sera réclamée à l'inscription. (Décision du C.A du 21 juin 2003)
Seuls les chèques font foi pour l'inscription et toute annulation sans motif sérieux et important moins de 4 jours avant le début de la randonnée donnera lieu à la mise en encaissement du chèque de réservation (décision du CA du 15 juin 2005)
La somme demandée est une participation aux frais et non la rémunération d'une quelconque prestation commerciale.
Le cavalier devra avoir une bonne condition physique, être autonome avec un minimum et de connaissances équestres (à l'aise aux trois allures). Pour décharger la responsabilité de l'association une attestation sur l'honneur peut être demandée aux nouveaux membres.
Le cheval devra avoir ses vaccins à jour et une ferrure récente.
Les chiens sont interdits dans les randonnées et dans les gîtes (Décision du CA du 16/11/2010 approuvée en AG du 19/11/2010)
Le port du casque est vivement conseillé.

PRÉPAYEZ VOS RANDONNÉES, OUVREZ UN COMPTE «AVOIR»

Afin de vous faciliter la vie, nous vous proposons la possibilité de prépayer vos randonnées.
Principe :
En reprenant le principe des avoirs, vous faites un seul règlement (chèque, espèces ou virement) d'un montant de votre choix (100 ou 200€ ou +) qui est bloqué sur un compte géré par l'association.
Chaque fois que vous vous inscrivez pour une rando, votre compte est débité du montant de la rando. Vous recevez, par mail un état de votre compte à chaque mouvement.
Avantages :
Pour vous : Vous n'avez plus à envoyer un courrier avec un chèque que vous oubliez régulièrement, un mail suffit. Vous économisez un timbre et un chèque et vous vous facilitez la vie.
Pour l'association : Facilité de la gestion des finances des rando. Diminution des réceptions de chèques ou manipulation d'espèces en cours de randonnées, moins de remise de chèques, moins de courriers qui arrivent de façon aléatoire avec les relances inhérentes. Un simple mouvement d'écriture suffit.
En cas d'annulation le montant de la rando sera recrédité sur votre compte.
Il est bien entendu que les sommes engagées resteraient disponibles sur simple demande.

SITE INTERNET

A quand remonte votre dernière visite au site internet de l'association ?
Vous y trouverez désormais les liens pour aller voir les photos et vidéo des randonnées.
www.13acheval.fr -› Photothèque -› Plus de Photos

SAINTE VICTOIRE

De Lise TRUPHEME - 2 & 3 Mars 2019

Coordonnateur : Lise TRUPHEME 06 24 24 61 25

Descriptif

En boucle, à partir d'un parking privé situé Chemin de Collongue, à Saint-Marc Jaumegarde, nous rejoindrons, après avoir admiré le barrage Zola, la bastide typiquement aixoise des Amis du Cagnard où nous sommes accueillis chaleureusement et comme à la maison. Nous baladerons le lendemain du côté de la face sud de la Sainte-Victoire par des chemins empruntés par Cézanne qui nous ramèneront aux vans et camions.

Programme

Samedi 2 mars : en selle à 9H30. Direction la Tour de César pour admirer la vue sur Aix-en-Provence, nous parcourrons un bout du plateau de France pour ensuite rejoindre le plateau du Prignon. Pique-nique sur les balcons de Zola avec en toile de fond la Sainte Victoire telle que peinte par Cézanne. Puis passage près du barrage Zola. Descente sur le Tholonet et étape au gîte du Cagnard. Parcs des chevaux à faire.
Dimanche 3 mars : en selle à 9H, cap sur la face sud de la Sainte-Victoire, passage par la carrière de marbre et Roques-Hautes et montée vers le refuge Cézanne où nous casserons la croûte. Puis redescente vers le barrage Bimont que nous franchirons par la digue. Dislocation vers 17H – 17H30.

Inscription et participation

40 €

Chèque à l'ordre du « 13 à Cheval » à envoyer avant le **samedi 23 février** à :
Marie Thé ARMILANO 697 Chemin Valla de Rigon La Bastide Blanc
13720 LA BOUILLADISSE

Bien préciser «Ste Victoire » au dos du chèque.
Nombre de participants limité à 18. L' ordre d'arrivée des chèques déterminera l'ordre d'inscription.
Sont compris : cavalier en ½ pension. Dortoir. Assistance des bagages.
Non compris : les 2 pique-niques, le foin et le granulé des chevaux.
Amener le duvet, les seaux, du ruban, des piquets.

Comment y aller ?

Venant de l'A8 ou de l'A7, sortie 31 Aix Val Saint-André, passer 2 ronds-points en direction d'Aix centre-ville, remonter le Cours Gambetta environ 500m et au niveau du Lycée Gambetta, au feu, prendre à droite direction Pont de Béraud, passer devant le cimetière et la piscine, au petit rond-point, aller tout droit direction Pont de Béraud ; au rond-point de la Polyclinique Rambot, prendre la déviation Fontenaille à droite ; au feu rouge, prendre à droite, passer devant le lycée Cézanne, c'est la RD 10 direction Saint-Marc Jaumegarde/Vauvenargues ; quitter Aix, toujours sur la RD 10, surveiller l'entrée du lotissement « Domaine du Prignon », continuer tout droit et compter 900 mètres environ et prendre à gauche, le Chemin de Collongue, passer la barrière DFCI et aller jusqu'au bout du chemin, le parking est au fond (terrain privé). Venant de l'A 51, sortie n°12 Aix-Les Platanes, direction centre-ville par les Platanes jusqu'à un carrefour avec feux, prendre alors à gauche direction Pont de Béraud / Vauvenargues et suivre cette direction au prochain feu. Passer devant le lycée Cézanne. Vous êtes sur la RD 10. Voir explications ci-dessus après avoir quitté Aix.

CONDITIONS DE PARTICIPATION HABITUELLES

COQUILLAGES ET CRUSTACÉS À ST JEAN DU PUY

Journée Perso d'Alain ARMILANO
Dimanche 10 Mars 2019

Coordonnateur : Alain ARMILANO 06 75 04 36 05

Descriptif

Belle balade, du départ du boulodrome de La Bouilladisse, direction l'Hermitage de **St Jean du Puy (657m)** où nous ferons la halte de midi pour déguster des coquillages : huitres, moules et gambas. Une intendance nous permettra de manger assis à table.

Programme

Départ de la Bouilladisse à 9h30 direction St Jean du Puy par de belles pistes forestières.
Arrivés sur place, nous dégusterons les coquillages et gambas, à table dans une bonne ambiance bien conviviale.
Retour par les crêtes avec un magnifique panorama sur la Sainte Victoire, la Sainte Baume

Inscription et participation

15 €

Chèque à l'ordre du « 13 à Cheval » à envoyer avant le **samedi 2 mars** à :
Marie Thé ARMILANO 697 Chemin Valla de Rigon La Bastide Blanc
13720 LA BOUILLADISSE

Bien préciser « St jean du Puy » au dos du chèque

Sont compris : Apéritif d'accueil : kir.
Coquillages : huitres, moules, gambas. Vin blanc, éclairs au café ou chocolat et café...

Comment y aller ?

Arrivée au centre du village de **La Bouilladisse, sur la D96**, le parking du boulodrome se trouve au début de l'avenue de la gare, située sur la gauche en arrivant d'Aix ou sur la droite en arrivant d'Aubagne, puis immédiatement à gauche. Le lieu de départ se situe à :
Boulodrome Robert Rebuffet Avenue de la Gare – 13720 La Bouilladisse

CONDITIONS DE PARTICIPATION HABITUELLES

DU COTÉ DE GIGNAC

Journée Perso de Gérard Cantareil
Dimanche 17 Mars 2019

Coordonnateur : Gérard CANTAREIL 04 91 69 33 51 ou 06 12 52 09 59

Descriptif

A partir de **Gignac-la-Nerthe**, Gérard vous amène pour une balade au bord de mer du côté de Niolon.

Programme

Rendez vous à 9H pour un départ à 9H30 précise à proximité du cimetière de la Loubatiére (celui qui est à l'extérieur du village).
Le pique-nique, tiré des fontes, devrait se faire à l'intersection de la route qui mène à Niolon (D48) avec celle qui mène au port de la Vesse, les véhicules peuvent nous rejoindre.
Ne pas attacher les chevaux aux oliviers, il y a d'autres points d'attache.

Inscription et participation

C'est Gratuit

Mais un **coup de fil à Gérard** (message sur le répondeur éventuellement)
ou un mail est indispensable.
Prévoir les casse-croutes, c'est tout...

Comment y aller ?

A55 Sortie Gignac. En arrivant par la N368 sur le rond point des Granettes situé à hauteur de Gignac prendre la **rue des Granettes** (côté opposé au lotissement des Granettes). Au bout de celle-ci il faut tourner à gauche dans le **boulevard de la Libération** en direction du cimetière de la Loubatière.
Ne pas rentrer dans le village de Gignac. Les véhicules seront garés sur le parking du cimetière.

CONDITIONS DE PARTICIPATION HABITUELLES

WEEK-END AU MAS ST GEORGES

Chez BRENDA
Le 23 et 24 Mars 2019

Coordonnateur : Brenda 06 16 53 52 18

Descriptif

Brenda nous propose un **week-end en Camargue.** Nous aurons le plaisir de loger dans son gîte, au Mas St Georges, elle mettra un guide gratuitement à notre disposition pour 2 jours de balade.

Programme

Samedi 23 mars : Départ du Mas à 9h30 direction la plage du Grand Radeau, où nous irons prendre le Bac du Sauvage (gratuit). Les passages dans l'eau sont sans danger et bien répertoriés par notre guide, nous atteindrons « La Pinède» où nous ferons le pique-nique. Retour au Mas vers 17 H.
Dimanche 24 mars : Le départ se fera du parking «le Galobet» à l'entrée des Saintes, où vous aurez emmené les véhicules pour permettre un départ direct après la balade. Direction la plage Est par les marais, nous ferons le pique-nique au «Bouvao», qui sera amené par Brenda avec sa remorque d'intendance....

Inscription et participation

Arrivée le vendredi soir 149 €
Arrivée le samedi matin 82 €

Chèque à l'ordre du « 13 à Cheval » à envoyer avant le **samedi 16 mars** à :
Marie Thé ARMILANO 697 Chemin Valla de Rigon La Bastide Blanc
13720 LA BOUILLADISSE

Bien préciser « La camargue » au dos du chèque

Sont compris : L'hébergement en gîte, le repas du samedi soir : apéro, entrée, plat, fromage, dessert, vin et café compris. Le petit déjeuner. Le foin pour les chevaux qui seront en paddock (clôture électrique). Le pique-nique de dimanche midi amené par Brenda.
Pour ceux qui veulent arriver le vendredi soir : idem que ci-dessus.

Non compris : Le pique-nique de samedi midi. Le grain pour les chevaux.

Comment y aller ?

Arles RD 570, direction Les Saintes Maries de la Mer 13460. 12 km avant les Saintes, prendre à droite la D38C vers Aigues-Mortes et 1ère route à gauche D38 vers Astouin. Ce sera fléché à partir de la D38C.
http://www.brendatourismeequestre.com/fr/accueil

CONDITIONS DE PARTICIPATION HABITUELLES

LA RANDO DES ANCIENS
W-KEND À PUYVERT

Ouverte à tous... de Claire PAGE
Les 30 et 31 Mars 2019

Coordonnateur : Claire PAGE 06 85 27 13 21

Descriptif

Claire nous reçoit chez elle pour un joli week-end et nous emmène parcourir **le parc naturel régional du Luberon**, dans ce massif montagneux mais peu élevé, s'étendant entre les Alpes de Hautes Provence et le Vaucluse

Programme

Samedi 30 mars : Arrivée chez elle pour un départ, vers 9h30 et l'itinéraire se fera suivant le temps et l'humeur de notre amie. Mais nous ne serons pas déçus, en partant de Puyvert, des paysages entre oliviers et vignes en toile de fond...
Elle nous fera découvrir au fil de ces deux jours, la Provence de Giono et Pagnol, certes différente en ce mois de mars, mais non moins splendide.
Possibilité d'arriver le vendredi soir, mais en autonomie complète. (vous dormirez au chaud, mais prévoyez votre repas et petit déjeuner). Claire vous demande d'emmener vos duvets.

Inscription et participation

25 €

Chèque à l'ordre du « 13 à Cheval » à envoyer avant le **23 mars** à :
Marie Thé ARMILANO 697 Chemin Valla de Rigon La Bastide Blanc
13720 LA BOUILLADISSE

Bien préciser « Rando des anciens » au dos du chèque

Sont compris : Possibilité de coucher 20 personnes dans des lits au chaud, pour les 1ers inscrits. Les autres, seront en bivouac au chaud. Sanitaire et WC à disposition.
L'apéritif et le repas complet du samedi soir.

Non compris : Le petit déjeuner, les deux pique-nique du midi, le foin et le granulé pour les chevaux. De l'eau sera mis à leur disposition.
Pensez à prendre de quoi faire les parcs pour les chevaux. Prenez vos duvets.

Comment y aller ?

Directement chez Claire : **63 Avenue de la Gravière** (mitoyen au cimetière). La Renardière.
Le Collet Redon. **84160 Puyvert.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION HABITUELLES

BIVOUAC À PIC MARTIN
LE CANNET DES MAURES

De Hubert PERRIN
Les 6 et 7 Avril 2019

Coordonnateur : Hubert PERRIN 06 18 91 65 89

Descriptif

Notre ami Hubert nous reçoit en bivouac chez lui, avec WC et douche sur place et l'eau pour les chevaux à proximité du campement. Un sympathique week-end dans un magnifique cadre varois.

Programme

Samedi 6 : Départ à 9h30 en direction de la Garde Freinet, pique-nique sur les hauteurs avec vue sur le golfe de St Tropez. Retour par les pistes à la Bergerie.

Dimanche 7 : Balade en direction du hameau de la Mourre.

Inscription et participation

28 €

Chèque à l'ordre du « 13 à Cheval » à envoyer avant le **samedi 30 mars** à :
Marie Thé ARMILANO 697 Chemin Valla de Rigon La Bastide Blanc
13720 LA BOUILLADISSE

Bien préciser « Pic Martin » au dos du chèque

Attention : Pour des questions de logistique, ce bivouac est limité à 30 participants.

Sont compris : L'apéritif du samedi midi et celui du soir, repas du samedi soir (couscous), petit déjeuner du dimanche matin. Possibilité d'arriver le vendredi soir, barbecue à disposition, dans ce cas prévoir le repas du vendredi soir et le petit déjeuner du samedi matin.

Non compris : Casse-croutes du samedi et du dimanche midi, grain et foin pour les chevaux ainsi que le matériel pour faire les parcs.

Comment y aller ?

Sortir de l'autoroute au **Cannet des Maures**, au rond-point prendre la direction **La Garde Freinet St Tropez D558**, à environ 12 kms prendre à droite la **D75 direction Gonfaron**, 2 kms après prendre la pise à gauche (GPS piste du Pic Martin au Cannet des Maures). Il y a 2 citernes incendies vertes CM13 et CM14 à l'entrée de la piste. A 700 mètres portail à droite et portail à gauche. Toujours tout droit, 500m après vous êtes arrivés.

CONDITIONS DE PARTICIPATION HABITUELLES

RANDO PIZZA DE VELAUX À BERRE

Journée Perso d'Aline ESPANA
Le 14 Avril 2019

Coordonnateur : Aline ESPANA et Philippe DESOL 06 16 13 59 38

Descriptif

Nous partirons de chez notre ami **Alain Vian, «La Joséphine» à Velaux**, en longeant le bord de l'Arc pour arriver au bord de l'étang où les chevaux pataugeront, puis on aura droit à un petit endroit «typique Camargue» en passant devant un élevage de vaches Highland bio de Berre. Cyndi nous attendra aux écuries avec une bonne odeur de pizza à gogo ....

Programme

Départ : RDV à 8h 30 pour un départ à 9 h.
A midi : repas vers 12h15 : apéro, pizzas, vin et dessert. Retour aux véhicules vers 18 heures .
Pour les non cavaliers, il est possible de venir nous retrouver vers 12h, à l'adresse : Chemin des Ferrages - 13130 Berre l'Etang (ce sera fléché au sol à partir du cimetière St Roch de Berre).

Inscription et participation

15 €

Chèque à l'ordre du « 13 à Cheval » à envoyer avant le **samedi 6 avril** à :
Marie Thé ARMILANO 697 Chemin Valla de Rigon La Bastide Blanc
13720 LA BOUILLADISSE

Bien préciser « Rando Pizza » au dos du chèque
Pour ceux qui veulent régler avec leur compte Avoir,
merci d'envoyer un mail à Marie Thé pour leur inscription

Sont compris : Le repas du midi tout compris

Comment y aller ?

D10 entre la Fare les Oliviers et Ventabren. Au grand rond point du croisement avec la D20 prendre en direction de Velaux. Tout de suite après le pont, petite route à droite en direction de la Joséphine, ce sera fléché.
Pour plus de détails vous pouvez nous téléphoner à : **Philippe 06 21 51 97 20** ou **Aline 06 16 13 59 38**

CONDITIONS DE PARTICIPATION HABITUELLES

GITE WESTERN À PUGET SUR ARGENS

De Marc EDDE et Christian LAURENCE
Les 27 et 28 Avril 2019

Coordonnateur : Marc EDDE 06 67 71 37 02 ou Christian LAURENCE 06 33 00 50 83

Descriptif

Les détails de cette rando vous seront communiqués ultérieurement

CONDITIONS DE PARTICIPATION HABITUELLES